



## **L'entreprise Novacel s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

L'entreprise Novacel S.A., située à Déville-lès-Rouen, est leader mondial des films de protection temporaire de surfaces. Novacel est le partenaire incontestable de grands groupes industriels, experts dans leurs domaines, et de grandes marques B2B (Arcelor Mittal, Aperam, Saint Gobain). La gamme étendue de films autoadhésifs de Novacel comporte des références techniques et uniques pour préserver et valoriser la qualité des produits de ses clients partenaires (rouleaux d'acier, métaux laqués, vitrages) lors de leur convoyage, stockage ou transformations industrielles. La société Novacel compte 273 salariés, créatifs, pro-actifs et impliqués pour accompagner la stratégie innovation & industrielle de nos clients vers le succès.

Novacel est implantée depuis 1980 en centre ville et son siège social est situé au cœur de la Métropole Rouennaise. En tant que marque leader, grand exportateur (plus de 90% des productions du site de Déville sortent de France), Novacel affirme dès 1997 sa volonté de participer à la construction d'un avenir durable et prend des engagements forts, encadrant ses activités par des initiatives mondiales. Une politique volontariste qui s'appuie sur une conviction forte récompensée en 2014 par la certification ISO 14001. Depuis Novacel agit logiquement et naturellement pour la transition écologique et la préservation de la biodiversité en développant notamment des gammes de produits plus respectueuses de l'environnement.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise Novacel et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise Novacel s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Derolez Laurent, représentant légal de l'entreprise Novacel S.A. , domiciliée au 27 rue du Dr Emile Bataille, 76250 Déville-lès-Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- Efficacité Energétique :
  - Actions réalisées :
    - Mise en place de compteurs électriques et gaz par activité
    - Remplacement des TAR (Tours Aéro-Réfrigérantes) par des TAR fermées
  - Actions en cours :
    - Mise en place d'économiseur d'eau sur les robinets des sanitaires
    - Vérification et suppression des fuites d'eau
    - Travaux d'étanchéité des quais de chargement-déchargement
    - Remplacement des éclairages en fin de vie par des éclairages LED
    - Remplacement des moteurs en fin de vie par des moteurs haute efficacité énergétique
  - Actions à venir :
    - Campagne de réflexion sur les gains potentiels d'énergie (process et bâtiment)
    - Mise en place d'une charte de bonnes pratiques énergétiques et sensibilisation du personnel à ces bonnes pratiques
- Energies renouvelables
  - Augmentation de la part d'électricité verte à partir de 2020 à 27% en 2020, 40% en 2030
  - Augmentation de la part de gaz vert à 10% en 2030
- Déchets/émissions COV (Composé Organique Volatil)
  - Objectif de réduction de nos déchets de production
  - Objectif de réduction par 2 de nos émissions de COV d'ici 5 ans
  - Mise en place d'un RTO (Regenerative Thermal Oxydation) et utilisation de l'énergie créé pour alimenter les besoins du site - 2021
- Mobilité transport
  - Agrandissement d'un local couvert pour les 2 roues pour promouvoir les trajets domicile-travail en 2 roues
  - Etude de mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique (sondage salariés pour valider le besoin)
- Numérique
  - Dématérialisation des bulletins de salaire en 2018
- Biodiversité
  - Diminution des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts
  - Mise en place d'espaces verts en tonte raisonnée en 2019

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Déville-lès-Rouen, le 14/12/2018

*Signature*

